

Nom :
 Prénom :
 Sexe : M ☐ ou F ☐
 Date de naissance :
 Club :
 N° de licence FFA :
 Adresse :
 Code postal :
 Tél :

⚠ Pas d'inscription le dimanche 3 décembre (sauf la Marche)

Cochez votre course

Course	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					Jusqu'au 30 nov.	Le 2 déc.
☐ Marche	9h30		Tout âge	5 km	4 €	4 €
☐ 1	9h45	Eveil athlétique Poussin(e)s	2015-2017 2013-2014	1 km (sans classement)	gratuit	2 € Le samedi
☐ 2	10h00	Minimes Benjamin(e)s	2009-2010 2011-2012	2 km	gratuit	2 € Le samedi
☐ 3	10h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	10 km	8 €	10 € Le samedi
☐ 4	11h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	5 km	8 €	10 € Le samedi

DOCUMENT OBLIGATOIRE POUR LES COURSES DE 1 à 4

Attention : Je certifie par ma signature avoir lu l'article 10 au dos de ce document car ci-après, le texte n'est qu'un résumé.

- Une copie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivré par la FFA, ou d'un Pass' J'aime Courir, délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé, encadrement et découverte) ne sont pas acceptées.
- Je joins une copie d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Je joins un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.

Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : gil@athle.fr)

Signature Obligatoire

(ou du représentant légal pour les mineurs) Je soussigné père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer

25^e édition



N° de dossard
 Réservé à l'organisateur

Bulletin d'inscription

25^e édition : Un anniversaire avec quelques surprises

Courons

ou

marchons

Nouveau parcours
 avec passage par le
 parc du vent

Dimanche 3 décembre 2023

Les
 Foulées
 du

à Malo-les-Bains

Un bonnet de Père Noël Collector
 offert à chaque participant

Départs & arrivées
 Place F. Schipman
 Dunkerque - Malo-les-Bains
 (à proximité de la mairie)

2 courses pour adultes
 (5 km & 10 km)

Nouveau :
 10 km label
 départemental

2 courses pour enfants
 (1 km sans classement
 et 2 km)
 La marche du Père Noël
 (5 km)

Grand nombre
 d'animations
 sur le parcours : orchestre
 d'ambulateurs, chocolat
 et vin chaud à l'arrivée, et
 bien évidemment le
 Père Noël
 Et d'autres surprises...

ATHLÉTISME

Association
 Vivre
 à
 Malo

Inscriptions :
<https://www.fouleesdupere Noel.com>

Dunkerque

running conseil
 Stadioum

Carrefour
 market

Les Dunes
 de Flandre
 station balnéaire de Dunkerque à Bray Dunes

Avec le concours de l'Association Dunkerquoise de la Citizen Band

1 - INSCRIPTIONS

- Par courrier à l'aide du bulletin d'inscription, **avant le jeudi 30 novembre 2023**, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association USD Athlétisme et adressé aux **FOULEES DU PERE NOEL** 14 rue Marceau 59240 DUNKERQUE ou dans l'urne de la Mairie de quartier de Malo-les-Bains
- Sur place dans le hall de la Mairie de quartier de Malo-les-Bains le samedi 2 déc. de 14h à 18h.
- Par internet :
<https://www.fouleesduperenol.com>
Jusqu'au **jeudi 30 novembre 2023**

2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés suivant le règlement de la fédération Française d'Athlétisme. Tout athlète non inscrit, sans dossard, ne sera pas admis sur le parcours

3 - COURSES



Pas d'inscription le dimanche 3 décembre (sauf la Marche)

Course	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					Jusqu'au 30 nov.	Le 2 déc.
Marche	9h30		Tout âge	5 km	4 €	4 €
1	9h45	Eveil athlétique Poussin(e)s	2015 -2017 2013-2014	1 km (sans classement)	gratuit	2 € Le samedi
2	10h00	Minimes Benjamin(e)s	2009-2010 2011-2012	2 km	gratuit	2 € Le samedi
3	10h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	10 km	8 €	10 € Le samedi
4	11h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	5 km	8 €	10 € Le samedi

5 - SECURITE

La sécurité sera assurée par la Croix Rouge Française. Le parcours sera protégé par des bénévoles d'associations locales. Un médecin sera présent sur la zone d'arrivée.

6 - CLASSEMENT

Un classement individuel sera publié pour les courses 2 à 4

4 - DOSSARDS

Les dossards seront retirés dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains : le samedi 2 décembre de 14h à 18h et le dimanche 3 décembre dès 8h.

Le dossard devra être visible et non plié sur l'athlète, sous peine de non classement. Se munir d'épingles pour le dossard.

Les certificats médicaux & licences présentés sur smartphone ou support de même type ne seront pas acceptés

Les
Foulées
du



25^e édition

avec nos
partenaires :



Chers Amis sportifs,

Dimanche 3 décembre 2023 aura lieu la 25^{ème} édition des foulées du Père Noël. De belles surprises vous attendent pour fêter cet anniversaire... avec en particulier un nouveau parcours à découvrir, et une ambiance encore plus festive !

4 courses au programme : de 1 km à 10 km, une marche à pied de 5 km... sur un parcours en centre-ville, le long de notre belle plage de Malo les Bains et dans le Parc du Vent.

Une matinée appréciée par tous dans un bel état d'esprit sportif.

Accueillis en musique, coiffés de bonnet de Noël offert, guidés par notre Père Noël en décapotable et récompensés par notre fameux vin chaud.

Soyez nombreux à nous rejoindre à nouveau cette année.

Bien cordialement et sportivement. .

Luc DETAMMAECKER

Stéphane PANNIER

7 - RÉCOMPENSES

Un prix sera remis aux 5 premiers au scratch pour les courses 3 & 4. Les 3 premiers de chaque catégorie de la course 2 seront récompensés.

Avec l'inscription, un bonnet de Père Noël sera offert à chaque participant coureur ou marcheur.

8 - RAVITAILLEMENT

Il est prévu à proximité de la ligne de départ et d'arrivée. À l'arrivée, distribution gratuite de chocolat chaud et vin chaud.

9 - ORGANISATION ET ASSISTANCE

Des vestiaires douches et sanitaires seront à disposition salle Deleersnyder 146, rue des Poilus. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les vestiaires.

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité-civile auprès de la «MACIF».

Tout athlète devra se présenter apte physiquement à prendre part à la course garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'annulation des épreuves due à des circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

10 - CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE OBLIGATOIRE POUR LES COURSES 1, 2, 3, 4.

Les compétiteurs doivent fournir :

Une copie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un Pass' J'aime Courir, délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de

validité à la date de la manifestation. **Attention** : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ; ou d'une licence sportive, (FFA, FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCFFSGT, UFOLEP, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la courses à pied en compétition ; ou pour les majeurs, d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. Pour les mineurs, un questionnaire relatif à son état de santé, renseigné par le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale ; ils attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois ; Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédé affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers

11 - REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera sur le PODIUM à l'issue de chaque course.

12 - CONCOURS DE DÉGUISEMENT

Un concours de déguisement sera organisé avec une remise de prix aux 3 premiers (F ou M), pour l'ensemble des épreuves marche, course 3 et 4.

1 - INSCRIPTIONS

- Par courrier à l'aide du bulletin d'inscription, **avant le jeudi 30 novembre 2023**, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association USD Athlétisme et adressé aux **FOULEES DU PERE NOEL** 14 rue Marceau 59240 DUNKERQUE ou dans l'urne de la Mairie de quartier de Malo-les-Bains
- Sur place dans le hall de la Mairie de quartier de Malo-les-Bains le samedi 2 déc. de 14h à 18h.
- Par internet :
<https://www.fouleesdupere Noel.com>
Jusqu'au **jeudi 30 novembre 2023**

2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés suivant le règlement de la fédération Française d'Athlétisme. Tout athlète non inscrit, sans dossard, ne sera pas admis sur le parcours

3 - COURSES



Pas d'inscription le dimanche 3 décembre (sauf la Marche)

Course	Départs	Catégories	Ages	Distances	Inscriptions	
					Jusqu'au 30 nov.	Le 2 déc.
Marche	9h30		Tout âge	5 km	4 €	4 €
1	9h45	Eveil athlétique Poussin(e)s	2015 -2017 2013-2014	1 km (sans classement)	gratuit	2 € Le samedi
2	10h00	Minimes Benjamin(e)s	2009-2010 2011-2012	2 km	gratuit	2 € Le samedi
3	10h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	10 km	8 €	10 € Le samedi
4	11h15	Cadet M/F Juniors M/F Espoirs M/F Seniors M/F Masters M/F	2007-2008 2005-2006 2002 à 2004 1990 à 2001 1989 et avant	5 km	8 €	10 € Le samedi

5 - SECURITE

La sécurité sera assurée par la Croix Rouge Française. Le parcours sera protégé par des bénévoles d'associations locales. Un médecin sera présent sur la zone d'arrivée.

6 - CLASSEMENT

Un classement individuel sera publié pour les courses 2 à 4

4 - DOSSARDS

Les dossards seront retirés dans le hall de la mairie de quartier de Malo-les-Bains : le samedi 2 décembre de 14h à 18h et le dimanche 3 décembre dès 8h.

Le dossard devra être visible et non plié sur l'athlète, sous peine de non classement. Se munir d'épingles pour le dossard.

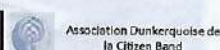
Les certificats médicaux & licences présentés sur smartphone ou support de même type ne seront pas acceptés

Les
Foulées
du



25^e édition

avec nos
partenaires :



Chers Amis sportifs,

Dimanche 3 décembre 2023 aura lieu la 25^{ème} édition des foulées du Père Noël. De belles surprises vous attendent pour fêter cet anniversaire... avec en particulier un nouveau parcours à découvrir, et une ambiance encore plus festive !

4 courses au programme : de 1 km à 10 km, une marche à pied de 5 km... sur un parcours en centre-ville, le long de notre belle plage de Malo les Bains et dans le Parc du Vent.

Une matinée appréciée par tous dans un bel état d'esprit sportif.

Accueillis en musique, coiffés de bonnet de Noël offert, guidés par notre Père Noël en décapotable et récompensés par notre fameux vin chaud.

Soyez nombreux à nous rejoindre à nouveau cette année.

Bien cordialement et sportivement. .

Luc DETAMMAECKER

Stéphane PANNIER

7 - RÉCOMPENSES

Un prix sera remis aux 5 premiers au scratch pour les courses 3 & 4. Les 3 premiers de chaque catégorie de la course 2 seront récompensés.

Avec l'inscription, un bonnet de Père Noël sera offert à chaque participant coureur ou marcheur.

8 - RAVITAILLEMENT

Il est prévu à proximité de la ligne de départ et d'arrivée. À l'arrivée, distribution gratuite de chocolat chaud et vin chaud.

9 - ORGANISATION ET ASSISTANCE

Des vestiaires douches et sanitaires seront à disposition salle Deleersnyder 146, rue des Poilus. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les vestiaires.

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité-civile auprès de la «MACIF».

Tout athlète devra se présenter apte physiquement à prendre part à la course garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'annulation des épreuves due à des circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs ne pourrait donner lieu à aucun remboursement.

10 - CERTIFICAT MÉDICAL ou LICENCE OBLIGATOIRE POUR LES COURSES 1, 2, 3, 4.

Les compétiteurs doivent fournir :

Une copie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un Pass' l'aime Courir, délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de

validité à la date de la manifestation. **Attention** : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ; ou d'une **licence sportive**, (FFA, FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCFFSGT, UFOLEP, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du **sport en compétition**, de l'Athlétisme en compétition ou de la courses à pied en compétition ; ou **pour les majeurs**, d'un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. **Pour les mineurs**, un questionnaire relatif à son état de santé, renseigné par le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale ; ils attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois ; Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédé affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers

11 - REMISE DES PRIX

La remise des prix se fera sur le PODIUM à l'issue de chaque course.

12 - CONCOURS DE DÉGUISEMENT

Un concours de déguisement sera organisé avec une remise de prix aux 3 premiers (F ou M), pour l'ensemble des épreuves marche, course 3 et 4.